



Les brèves des Amis

E.D.I.T.O

Aux cotés des adhérents de la Fédération Nationale, nous militons pour le concept de l'Accueil Paysan car nous préférons l'humanité des paysans dans une campagne riante et accueillante aux offres anonymes des tour-opérateurs.

Nous militons aussi pour une agriculture respectueuse des hommes et de la nature, pour des territoires ruraux vivants et solidaires, pour des coopérations croisées entre paysans, ruraux et citadins.

Nous invitons celles et ceux qui parmi vous acceptent de donner un peu de leur temps au bon fonctionnement de notre association à rejoindre notre Conseil d'Administration.

Pour quelles activités :

- Cinq ou six réunions téléphoniques (gratuites) par an
- Contribution à la rédaction des Brèves
- Présence aux côtés des paysans accueillants dans vos départements et régions
- Participation à l'Assemblée Générale et à son organisation en fin d'année.

Merci de faire acte de candidature à l'adresse suivante : aaap.secretariat@gmail.com

Notre Assemblée Générale aura lieu le jeudi 26 novembre à 17 h 30 à Saint-Malo (35). Notre A.G. a lieu pendant les journées Rencontres et l'A.G. de la Fédération Nationale Accueil Paysan (FNAP), qui se déroulent du mercredi 25 au vendredi 27 novembre. Vous y êtes cordialement invités.

Le déroulement de ces journées, lieu exact et conditions d'hébergement, vous sera communiqué prochainement.

Bien cordialement.

Alban
Secrétaire A.A.A.P

[La médiathèque des Amis](#)

Vous accédez aux articles par un simple clic sur les liens, ou bien en recopiant la ligne dans la barre d'adresse de votre page internet.

- Le glyphosate, pesticide le plus répandu en France, « probablement cancérogène » :

<http://www.science-et-vie.com/2015/03/le-glyphosate-le-pesticide-le-plus-epandu-en-france-probablement-cancerogene/>

- Deux amis d'enfance décident de tout quitter pour aller à la rencontre des hommes et des femmes qui contribuent à la marche en avant du monde. Cela donne la vidéo suivante :

<http://enquetedesens-lefilm.com/>

- Conseils pour une consommation responsable des poissons et fruits de mer :

<http://www.bastamag.net/Poissons-et-crustaces-comment-s>

Adhésion à l'association

Le soutien financier apporté par les adhérents des Amis d'Accueil Paysan constitue un encouragement à soutenir notre engagement aux cotés des paysans accueillants. C'est donc grâce à votre fidélité que nous pouvons continuer dans cette dynamique.

Pour renouveler votre adhésion (10€), il vous suffit de remplir le document joint et de l'accompagner d'un chèque du montant choisi. Soutien, don.

Merci de le libeller au nom de l'Association des Amis d'Accueil Paysan (AAP) et l'envoyer à l'adresse suivante: FNAP - 9 rue Paul Verlaine - 38100 GRENOBLE

Vos coordonnées (adresse, téléphone, courriel) nous sont très utiles pour communiquer.

Le choix du prélèvement automatique est une possibilité. La démarche est simple : il suffit de remplir le mandat SEPA en pièce jointe, et de joindre un RIB. Vous décidez du montant débité chaque mois, ou trimestre, ou semestre.....

A propos d'AMAP

Une A M A P (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) est un partenariat entre un groupe de consommateurs et un ou des producteurs, fondé sur la distribution de "paniers" de légumes, fruits, produits laitiers.... issus en majorité de l'agriculture biologique.

C'est un contrat solidaire, reposant, entre autres, sur un engagement financier des consommateurs, qui règlent à l'avance une part de la production sur quantité et une période définies, en soutien lors des aléas de production. Pour le paysan, c'est donc l'assurance d'un revenu régulier, avec la garantie d'écouler toute sa production.

Ce système permet le maintien d'une activité agricole de proximité, la garantie de prix équitables, le non gaspillage, et le respect des saisons.

La charte des AMAP est inspirée de l'agriculture paysanne et de l'agriculture biologique contribuant à la lutte contre les pollutions générées par l'agriculture industrielle. En définitive, il s'agit d'une gestion responsable et collective du sol considéré comme un bien commun. L'AMAP participe ainsi au maintien d'une agriculture de proximité qui valorise le producteur et respecte la terre nourricière.

Ce partenariat entre producteur et consom'acteurs favorise le lien et le dialogue social entre urbains et ruraux, facilite et promeut la coexistence entre une production agricole de qualité et l'usage des espaces agricoles.

Pour plus de renseignements consultez le site : www.reseau-amap.org

Valorisation du bénévolat

Vous participez peut-être (et vous y êtes fortement invités), dans votre département et ou votre région, à la vie du réseau Accueil Paysan aux cotés des Paysans Accueillants (visites de labellisation; tenues de stands dans les foires et salons, participation aux CA et diverses commissions, aides techniques et matérielles diverses). Pour l'Assemblée Générale de l'Association des Amis d'AP, il est important que nous puissions chiffrer et faire figurer au compte de résultat ces diverses participations (ce qu'on appelle : valorisation du bénévolat).

Pourriez-vous donc nous communiquer :

- le nombre d'heures passées pour les activités locales ou nationales.
- le total des kilomètres parcourus avec votre voiture pour ces activités et non remboursés.
- le total des autres dépenses pour lesquelles il n'y a pas eu de remboursement.

Ceci pour la période du 1 octobre 2014 au 30 septembre 2015 (dates de notre exercice). Bien entendu on ne peut pas vous demander une précision au nombre exact d'heures et de kilomètres, mais une évaluation raisonnable sera suffisante. .

Veillez m'envoyer ces renseignements avant fin octobre à l'adresse électronique :

colmarogez@gmail.com, ou à l'adresse postale : Marc Rogez, 17 rue du terrier 11170 Montolieu.

Un grand merci pour votre contribution.

Marc Rogez

Trésorier A.A.A.P

Association des Amis d'Accueil Paysan
9 avenue Paul Verlaine - F-38100 GRENOBLE
Tél.(+33)(0)4 76 43 44 83
Mail : aaap.secretariat@gmail.com